



Changement situation

Par **Lilu435**, le **23/03/2022** à **12:15**

Bonjour,

J'ai déposé une demande de renouvellement de titre de séjour pluriannuel salarié le 8 septembre, le 9 décembre, la préfecture m'a demandé un complément de document que j'ai transmis le 9 décembre.

Le 1er septembre j'avais commencé un nouveau travail au paravant j'étais inscrite au pôle emploi pendant 8 mois.

Le 18 décembre, la préfecture m'envoie un mail m'informant qu'il ont bien reçu le document complémentaire demandé (il s'agit du document que j'ai envoyé par mail le 9 décembre)

À ce jour je n'ai pas eu de retour, aussi en même temps j'avais fait une demande de carte de 10 ans, en février j'ai perdu mon travail avec fin de période d'essai employeur,

Est-ce que je suis obligée légalement d'informer la préfecture que je suis inscrite au pôle emploi? Et qu'est-ce que je risque si je ne le fais pas sachant que je suis en recherche active et que je peux trouver un travail rapidement?

Merci